



LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL SOUS HAUTE TENSION

DASP/ DEF

SERVICES ASPI / ASE / PMI

Partout en France, **la protection de l'enfance vacille** sous l'onde de choc des signalements d'enfants en danger et notre département n'est pas épargné.

Le syndicat CGT, fort de sa proximité avec les agents sur le terrain, a permis aux élus CGT de faire remonter les différentes problématiques rencontrées et plus particulièrement l'accroissement des tâches qui **porte atteinte au travail médico-social** de prévention et au repérage indispensable des enfants en risque de danger.

Les représentants du personnel CGT ont été écoutés et entendus par les élus départementaux de la collectivité, qui ont découvert l'état réel de la crise majeure que traversent les services médico-sociaux de notre département, dans leurs missions de prévention et de protection de l'enfance.

Les élus départementaux ont entendu la nécessité de pourvoir en urgence tous les postes découverts (CLM, CLD, congé maternité, temps partiels cumulés, arrêt de travail pour maladie ordinaire...) et de revoir à la hausse les enveloppes budgétaires allouées aux remplacements.

Les directeurs des services concernés (DASP / DEF) ont reçu ordre de recenser tous les postes découverts, afin de lancer une campagne de remplacement en urgence.

Les élus départementaux ont entendu les dangers encourus par tous les professionnels, mais également la collectivité, pénalement et éthiquement responsable dans l'exercice de leurs missions.

Les élus du personnel s'engagent à suivre, aux côtés de la DRH, la bonne exécution de ces décisions, afin qu'au plus vite les agents du médico-social se voient soutenus et renforcés dans les moyens mis en œuvre en matière de prévention et de protection de l'enfance.

Des résultats rapides sont attendus !

Les élus CGT y veilleront et vous tiendront informés.

La CGT n'oublie pas pour autant les agents des autres services et filières qui connaissent eux aussi des difficultés...

La CGT est aux côtés de l'ensemble des agents et défend sans relâche le service public.